



Le G20... de la frime pour gogos !

Cette note hebdo est réalisée à partir d'articles de divers journaux, revues et autres lectures. Son objectif est de contribuer à faire circuler l'information, à susciter réflexions et débats, indispensables dans la période présente. Certaines idées contenues dans les résumés publiés ici peuvent refléter des positions discutables, c'est justement leur intérêt. Souhaitons qu'elles alimentent nos propres réflexions.



Et bien voilà.... Je vous avais dit que j vous mettrais dans la merde.... vous êtes, et vous n'êtes toujours pas contents !
Mais qu'est ce qu'il vous faut ?



SARKODESESPERE

Miracle, le G20 qui regroupe les grandes puissances représentant 85% de la production mondiale de richesses, ont trouvé un consensus, à savoir : la nécessité de trouver ensemble des solutions à la crise en respectant les intérêts de chacun ! Ouf, on va éviter le pire, penserons les gogos... Mais en réalité, il n'en sera rien car des solutions respectant les intérêts de chacun, c'est ce qu'ils font maintenant depuis le début de la crise, en se foutant éperdument de l'intérêt général. Résoudre la crise supposerait de dépasser justement l'intérêt de chacun pour adopter des solutions soucieuses de l'intérêt de tous, de dépasser les cadres nationaux pour prendre en compte l'intérêt du monde. Instaurer des garde-fous, défendre le rôle des institutions internationales, mettre au pas les paradis fiscaux, à supposer que ces intentions n'en restent pas à des déclarations théoriques, changeront-ils quelque chose à la situation ? On peut en douter ! Elles entérinent des mesures déjà prises; quant aux 1 100 milliards débloqués, notamment à travers le FMI, ils ne sont que des prêts aux pays en voie de développement à efficacité non garantie; et pour les paradis fiscaux, la constitution d'une liste noire, comme celles déjà faites en 2000, même assortie d'éventuelles sanction n'ajoutera pas grand chose aux législations de papier que ces pays s'engagent à mettre en place.

Alors pourquoi ces rencontres du G20, avec tout le tintamarre médiatique qui les accompagne ? Le seul objectif qui les unisse, c'est de sauver l'essentiel, à savoir le système capitaliste et la loi du profit, quitte à réintroduire quelques règles et un peu de coordination que l'on présentera comme des remèdes miracles pour mettre fin à la crise, sous entendu, bien sûr, que nous accep-

tions d'en payer le prix puisque nous sommes tous sur le même bateau !!!

N'est-il pas symptomatique que la quasi totalité des aides de l'Etat, aux USA ou ici, ait été donné aux banques et aux constructeurs automobiles... deux symboles du capitalisme financier et industriel !

RETRAITES

**Revalorisation :
1%, mais seulement
0,4% pour les retraités
cheminots**

Depuis le 1er avril les retraites ont été revalorisées de 1%, soit 0,4% au titre de l'inflation prévue pour 2009, plus 0,8% au titre de la différence entre la prévision et la réalité de l'inflation pour l'année 2008, moins 0,2% au titre de 2007 considéré comme une augmentation anticipée donc à déduire.

Mais pour les retraités cheminots, l'augmentation des retraites au 1er avril ne sera que de 0,4%, soit la prévision de l'inflation 2009. Où est le schmilblick... ? La partie rattrapage de la différence entre l'inflation prévue et constatée pour 2008 ne nous est pas appliquée car, jusqu'au 1er janvier 2009, bien que notre caisse soit devenue autonome, nos retraites ont continué d'évoluer comme les salaires des actifs (voir les différentes «Lettres au Pensionné» adressées par la Caisse aux retraités en 2008). Ce qui n'est pas dit, c'est que certaines mesures salariales 2008 pour les actifs n'étaient pas péréquables, un mot savant pour dire que les retraités n'en voient pas la couleur : +2% pour les ex apprentis, 10^e échelon, prime de 25 euros pour les métiers à pénibilité avérée et les 207 euros d'intéressement.

Ce ne sera plus le cas à partir du 1er avril 2010. A cette date, nous serons soumis aux mêmes règles (voir encadré) que l'ensemble des régimes de base (régime général, régime agricole, fonction publique, régimes spéciaux).

Qui a dit que l'autonomisation de notre caisse ne changeait rien..., la CGT !!!

Un mot concernant les 207 euros d'intéressement versés à chaque cheminot, sauf aux retraités. Les calculs montrent que cette somme donnée en augmentation de salaire aux actifs, donc prise en compte pour l'évolution de nos pensions, se serait traduite par une augmentation moyenne de 12 euros mensuels, soit 144 euros par année de retraite.

Qui a demandé ce dividende de 207 euros plutôt que des augmentations de salaires..., la CFDT et la FGAAC !!!

Un rappel quand même, SUD-Rail s'est opposé à l'autonomisation de notre caisse de retraite et le reste. Par ailleurs, les retraités SUD-Rail, avec leur fédération, ont toujours exigé la péréquation intégrale de toutes les mesures salariales pour les actifs. La coupure entre retraités et actifs suite à l'autonomisation de la caisse rend plus difficile cette exigence !

(Voir la lettre jointe à cette note hebdo du Ministère du Travail et du Ministère du Budget)

Promis, juré, craché par terre !

Avec la réforme des régimes spéciaux, Sarko l'avait promis, juré, pendant sa campagne électorale, les économies réalisées devaient servir à augmenter de 25% le minimum vieillesse, les petites retraites et les pensions de réversion.

La réforme est faite, et, comme soeur Anne, les retraités ne voient rien venir. Il est vrai que le discours dénonçant le coût pour la collectivité des soi-disant "avantages" des régimes spéciaux était largement bidonné. En réalité, ce sont les suppressions massives d'effectifs entraînant un déficit démographique entre cotisants et ayant droits qui plombent les charges de ces régimes spéciaux. Une charge que

l'Etat doit compenser comme le stipule une directive européenne et qui, en 2009, sera de 3 milliards d'euros, soit +4% par rapport à 2008... vive les réductions d'effectifs !

Mais déjà, en 2008, un rapport de la Cour des Comptes laissait entendre des doutes sur les économies à attendre de la réforme des régimes spéciaux. Un rapport du député UMP, Dominique Leclerc, allait même plus loin en déclarant que "la réforme coûterait aussi cher, voire plus, que ce qu'elle rapporterait." La SNCF, de son côté, a chiffré à 120 millions d'euros par an le surcoût de la réforme et un cadre confirme une évidence, à savoir "qu'un agent en fin d'activité, c'est 60% plus cher qu'un jeune entrant" et d'ajouter : "Tout le monde savait très bien qu'il n'y avait aucune chance que la réforme rapporte beaucoup d'argent, contrairement à ce que Sarkozy suggérait."

Fermez le ban, tout est dit... Sarkozy ment comme il respire, nos dirigeants SNCF sont des carpettes, les retraités comme les actifs qu'ils relèvent du régime général ou des régimes spéciaux sont des dindons. La farce va-t-elle continuer longtemps ?

Pour ceux que ça intéresse et qui voudraient en savoir plus, lire le bouquin "Les Réformes ratées du président Sarkozy" de Cahuc et Zylberberg, aux Editions Flammarion.

La retraite dorée.. ça existe

Bouton 59 ans, ça vous dit quelque chose ? Rappelez-vous, c'est le PDG de la Société Générale. Hé bien, à la cessation de ses activités, sa retraite pourrait s'élever à près d'un million d'euros par an. Pendant vingt trois ans, il touchera, c'est sûr, au moins un cinquième de cette somme. Et pour ceux qui s'offusquent, la banque a informé que ce régime avait déjà bénéficié à un millier de cadres partis à la retraite.

Comme quoi, si des retraités tirent de plus en plus le diable par la queue, d'autres ont de quoi vivre sans souci !

"Alternatives Economiques", la revue a sorti un dossier spécial consacré à la crise. Prix 9,50 euros

CHÔMAGE

En Europe, des chiffres

En février, dans la zone euro, le taux de chômage a augmenté pour la onzième fois consécutifs. Il atteint désormais 8,5%, du jamais vu depuis trois ans. Les seize pays que compte la zone euro, totalisent 13,486 millions de chômeurs.

SYNDICAT

Financement : nouvelles règles ?

La loi d'août 2008 sur la représentativité prévoyait de légiférer sur le financement des organisations syndicales afin d'imposer plus de transparence. Les décrets prévoient sans aucun doute l'obligation de certification des comptes et donc de faire état des recettes et des dépenses des organisations. La loi Waldeck-Rousseau, dont dépendent encore les organisations syndicales, ne prévoit rien de ce genre.

Alors, un bien ou un mal ? L'UIMM, syndicat patronal de la métallurgie, profitait de cette absence de règles juridiques pour amasser une cagnotte secrète d'environ 600 millions d'euros qui a servi à la fluidification du dialogue social ! Tout dépendra du contenu..., la tentation de vouloir contrôler le syndicalisme, particulièrement celui qui dérange, existe !

AGRICULTURE

En agriculture aussi : Nicolas Sarkozy préfère les riches

Communiqué du 31 mars de la Confédération Paysanne Dans la précipitation la plus totale, Nicolas Sarkozy a fait hier soir des annonces dont le but unique est de sauver les meubles et d'éviter une possible scission à la FNSEA, réunie en Congrès à partir d'aujourd'hui à Poitiers. Il a décidé de contenter les céréaliers d'Île de France qui manifestaient mercredi dernier à Paris.

La cohérence que l'on aurait pu trouver dans le Bilan de santé de la

PAC, (La Confédération paysanne proposait un soutien aux 50 premiers hectares de céréales) vient de s'écrouler avec cette capitulation présidentielle en rase campagne. 518 Millions d'euros restaient à redistribuer. Ils ne le seront pas ; ils resteront chez ceux qui les avaient déjà. La répartition inéquitable des soutiens reste entière, les plus gros soutiens restant attribués aux terres les plus productives.

Pour calmer les céréaliers des «zones intermédiaires» (70 départements sur 90) grands perdants du bilan de santé de la PAC, Nicolas Sarkozy a annoncé la «mobilisation» de 170 millions d'euros qu'il compte prendre chez tous les paysans, y compris ceux aux plus bas revenus : Les pauvres peuvent bien aider les riches.

Simultanément Nicolas Sarkozy à annoncé de nouvelles mesures d'allègement fiscal pour les agriculteurs les mieux lotis : un paradis fiscal pour les régions riches !

Le soin mis à maintenir les privilèges anciens et à en créer de nouveaux interpelle. On trouve 170 millions d'euros pour, in fine, soutenir les agriculteurs les plus riches de France mais rien pour les producteurs de fruits et légumes, les viticulteurs en déshérence, les apiculteurs au bord du gouffre ... ni pour soutenir les salariés des usines qui ferment.

Produire et consommer sans OGM

Les 18 et 19 avril se tiendront à Toulouse des Etats généraux sur "OGM et Biodiversité, Résistances et Alternatives", organisés par de nombreuses associations. De nombreux ateliers sont au programme :

- OGM cachés, nouveaux OGM, semences paysannes :
- Aspects techniques et juridiques; OGM et alimentation;
- Solidarité internationale-Souveraineté alimentaire;
- Semences paysannes, qualité des aliments, maisons de la semence.

Des tables rondes se tiendront le dimanche :

- Réalisations pratiques : arrêtés anti-OGM, vœux semences...;
- Comment porter ces sujets vers l'Europe ?

Les deux journées s'achèveront par une séance plénière où sera effectuée la synthèse des travaux et les visées stratégiques en conclusion.



Le samedi auront lieu des activités de plein air et une soirée festive et musicale.

Pour les infos consulter : www.ogm31.org, ou téléphoner au 01 43 62 18 73 / 06 30 50 56 63

SANTÉ

Amiante, le retour...

En 2005, l'Europe bannissait officiellement l'utilisation de l'amiante. La commission européenne vient de prolonger les dérogations à son utilisation pour les industriels de la chimie en Suède, en Allemagne, Bulgarie et Pologne jusqu'à ce que leurs produits "atteignent la fin de leur vie utile ou jusqu'à ce que des substituts appropriés sans amiante deviennent disponibles."

Etrange, lorsqu'on sait que ces substituts existent. Mais plus étrange encore, des pays utilisateurs ont déjà obtenu en novembre que l'amiante ne soit pas inscrit sur la liste des produits dangereux, dans le cadre de la convention de Rotterdam.

Tout ça au moment même où de nouvelles études réalisées par l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) montrent, 12 ans après l'étude de l'Inserm sur les fibres longues, que les fibres courtes et les fibres fines d'amiante (mesurables aujourd'hui grâce au progrès de la microscopie électronique) sont tout aussi dangereuses. L'agence conseille de renforcer la réglementation et d'abaisser les seuils de tolérance.

Faudra-t-il attendre "la fin de vie utile" des salariés et que des substituts à leur force de travail existent pour que soit banni totalement l'amiante en Europe et ailleurs ?

Le mercure... danger

Ce sont 4 000 tonnes de mercure qui, tous les ans, sont rejetées dans l'atmosphère.

La moitié provient des activités humaines, l'autre est due aux éruptions volcaniques et aux incendies. Avec 65% des émissions que l'atmosphère diffuse ensuite sur toute la planète, l'Asie arrive en tête des pays pollueurs. Les secteurs de la production d'or avec 24% des émissions, de la sidérurgie (10%), des cimenteries (10%), des déchets (6,5%) sont les plus concernés. Les émissions toxiques de ce métal ont des conséquences importantes pour la santé de l'homme, notamment pour le système nerveux.

Le 20 février, dans le cadre du programme des Nations Unies pour l'environnement, 140 Etats ont décidé d'agir pour réduire les émissions de mercure. Un vœu pieux de plus ou du concret ? A suivre...

Plantes médicinales, les enjeux

Selon le rapport de l'organisation internationale parmi les 50 000 plantes médicinales répertoriées, 15 000 sont menacées, sans compter celles inconnues qui le sont aussi. C'est la pharmacopée de nombreux pays et donc la santé de leur population qui est en jeu : en Afrique 80% de la population se soigne avec des plantes.

Des associations agissent pour leur préservation et la production de phytomédicaments à partir de ces plantes.

Un autre enjeu existe. Au-delà du risque de disparition, des grandes compagnies pharmaceutiques tentent de mettre la main sur ce marché mondial qui représente 47 milliards d'euros.

La santé, un marché comme un autre !!!



SOCIÉTÉ

La RATP vous filme...

Un grand écran géant présente des publicités animés, en couleur mais sans son.

Jusque-là, hormis le côté démesuré rien de bien troublant. Le hic provient d'un boîtier noir au-dessus dudit écran, qui enregistre le nombre d'usagers de la RATP qui se sont arrêtés devant la publicité, manifestant ainsi un intérêt supérieur aux autres passants qui passent.

Cinq associations se sont donc liguées pour porter réclamation contre la RATP et Metrobus et empêcher le déploiement d'une telle technologie. D'autant qu'aucun avertissement ne prévient de la logique du procédé de flicage marketing.

En effet, l'argument massue consiste à dire que le système est composé d'une caméra, qu'il peut alors enregistrer des images et que par conséquent, il constitue un moyen de vidéosurveillance à caractère "marketing et mercantile".

Or, d'après la loi, un tel système reste illégal, puisque la surveillance par caméra doit se limiter à la protection des biens et des personnes. Déjà qu'avec le navigo, ils connaissent les 3 derniers déplacements... Pour sa défense, un responsable de la RATP n'hésite pas à présenter deux arguments fallacieux:

- d'après ce qu'il sait du dossier, la caméra n'enregistre pas d'images (sic!) mais l'ordinateur comptabilise directement les personnes intéressées par la publicité diffusée.

Domage pour lui, chaque image doit être enregistrée en mémoire vive (volatile) puis traitée à la volée par traitement d'image. Or ce simple système, nécessaire et incontournable, tombe sous le coup de la loi.

- si nous ne pouvons pas placer ce genre de publicité, l'écran géant et la caméra, il faudra à terme augmenter le ticket de métro de plus de 5%.

Là évidemment, ça calme la meute. Le genre d'argument qui fait mouche en temps de crise.

Au diable, l'éthique du procédé, l'illégalité même du système. La RATP a besoin d'argent et elle le fait savoir. Mais, le Réseau Autonome des Transports Parisiens s'est fait plusieurs fois épinglés par

la Cour des Comptes, notamment pour son exploitation de bus au Maroc. Bilan du fiasco: 7 millions d'euros d'argent public

Autre gabegie, les festivités organisées à l'occasion des vœux du président Pierre Mongin : bilan de la fête: 1 millions d'euros d'argent public

Tout cela, alors même que Fillon avait annoncé le 8 janvier dernier, une rallonge de crédit de 450 millions d'euros de l'Etat français pour de nouveaux investissements notamment la ligne 13 et le RER A. Cherchez l'erreur...

SAVOIR, CULTURE...

Bouffer tue

J eudi 9 avril, sur ARTE, à 1h 30 ('c'est tard, mais...) passe le film "Super Size Me" de Morgan Spurlock sur Mac Do et la malbouffe. Le réalisateur s'est imposé trois repas par jour chez Mac do à New York et avec ce régime a pris 11kg en un mois. Le film montre cette expérience.

Il faut savoir qu'aux Etats-Unis, cent millions de personnes sont en surpoids ou obèses, dont 60% des adultes et leur nombre a doublé depuis 1980. Deuxième cause de mortalité, la malbouffe à l'origine du décès de 400 000 personnes chaque année. Le surpoids, c'est

l'hypertension, l'infarctus, l'arthrite, la maladie de la vésicule, l'apnée du sommeil, le cancer de l'utérus, du sein, du colon, de l'asthme, du diabète, des troubles de la vue, des troubles sexuels, on a que l'embaras du choix !

Super Size Me est un film coup de poing, mais jubilatoire. Le regarder est un devoir de santé publique.

Travailler sans les autres ?

de Danièle Linhart, sociologue

Le travail devient un lieu d'affrontement de tous contre tous, d'affirmation de soi aux dépens des autres, de réalisations de désirs égocentrés, à distance de l'expérimentation de contraintes partagées, nécessaires à l'existence d'une société, telle est conclusion de l'auteur. Au-delà même, le travail s'immisce dans le cercle privé, brouillant les repères entre vie professionnelle et vie familiale. Le travail sans la pitié, tel est le résultat des mutations que le travail a connu depuis les années 1970.

C'est la thèse qui est développée tout au long des pages de ce bouquin, une thèse qui s'appuie sur les nombreuses enquêtes de terrain réalisées par le sociologue.

Aux Editions du Seuil, 2009, Collection "Non conforme", 213p., 16 euros



SARKOEXPEDITIF